



## Résidence alternée et conflits

-----  
Par Ethelfleda

Bonjour,

Une résidence alternée a été mise en place depuis avril 2021 pour notre fils de 7 ans malgré d'énormes problèmes de communication avec le papa, une quasi non communication de la part du papa si ce n'est pour me menacer ou me parler comme si j'étais l'administration pénitencière.

résultat c'est une succession de non respect de l'autorité parentale partagée :

-Après que monsieur est amené notre fils voir 6 médecins/pédiatres/ORL pour essayer de faire constater une allergie INEXISTANTE. Je lui ai envoyé 3 mails pour lui demander de me tenir informée de toute prise de rdv médicale. Il continue à l'accompagner en rdv sans me prévenir.

-J'informe monsieur que je prévois un bilan visuel pour notre fils, je lui communique les conclusions de l'ophtalmo qui dit que tout va bien et pas besoin de lunettes. 2 mois plus tard il accompagne notre fils chez l'ophtalmo, sans me prévenir, achète une paire de lunettes, sans me prévenir, me demande d'en payer la moitié sans me présenter de justificatifs et m'accuse de refuser de contribuer à ses besoins alors que ma mutuelle prend en charge les lunettes à 100% ! Je ne vois pas pourquoi je paierais !

- Je lui demande son avis / accord pour inscription activité extra-scolaire. Il accepte, je fais l'inscription. Il m'envoie un mail pour me dire que les créneaux ne lui conviennent pas donc il ne paiera pas. Puis un autre mail pour m'annoncer qu'il a inscrit notre fils à une autre activité SUR LES MEMES CRENEAUX HORAIRES et me demande une participation de 700 euro. Mais ne me communique aucune coordonnées, aucune facture. RIEN. Il me dit juste ( plus qu'il ne demande) qu'il viendra chercher notre fils chez moi pour l'accompagner à son activité. Je finis par avoir des infos via notre fils, j'appelle son prof et j'apprends que si le tarif est si élevé c'est par ce que c'est le prix des cours enfant + parent ! Evidemment j'ai refusé de participer financièrement. D'autant que j'avais déjà parlé avec le papa de la possibilité de faire cette activité il y a 2 ans pour un montant de 210 euro par parent mais bon c'est sur c'était juste des cours pour l'enfant.

-Il ne me communique pas les informations de l'école à l'attention des parents (recherche de volontaires) et quand je les reçois c'est passé.

-Il confirme des rdv avec l'institut à nos 2 noms sans me consulter, je me retrouve à devoir m'organiser à la dernière minute !

-A chaque vacances, les seuls moments où l'on se croise, il trouve un motif farfelu pour se rendre au commissariat. La dernière en date, j'ai oublié de mettre les lunettes de notre fils dans son sac. J'ai eu 4 SMS, 3 mails, 2 appels de la police, notre fils a attendu pendant 1H au commissariat, pendant que moi bah, je profitais gaiement de mon samedi matin dans une activité sans téléphone.

Et tout ça condensé sur 4 mois !

Ajouter à cela que le comportement de notre fils a changé, il ment, vol, est violent avec ses camarades de l'école, lui qui était un enfant très sensible "commence" (c'est bien entamé) une baisse d'empathie qui m'inquiète. Et tiens des propos contraires aux valeurs que j'ai voulu lui transmettre. Par exemple il veut bien rendre les objets volés mais si il a qq chose en retour, par ce que sinon ça ne vaut pas le coup. Les pauvres sont des nuls, les riches sont les plus forts.

-ah oui parlant de vol, ça fait plus d'un mois que je lui demande de rendre un des objets de larcin de notre fils. aucune réponse. De toute façon il n'y a pas de dialogue entre nous et il ne répond jamais ni à mes demandes, ni à mes mails. Et cette position ne m'aide clairement pas à apprendre à notre fils une valeur qui n'est pas juste mienne mais qui est essentielle dans et pour la société.

-Il a été vu par la psychologue scolaire qui préconise une thérapie et indique que notre fils est en inhibition intellectuelle. A su lire seul à 4 ans, toujours en avance et là juste dans la norme. Le père refuse le suivi, les psys refusent de suivre notre fils sans l'accord du père et vu que je suis une personne super honnête et que je ne veux créer de problèmes à

personnes, bien que l'on m'ait souvent conseillé de le faire suivre sans en parler au père, je ne peux juste pas, j'en perdrais le sommeil puisque cela impliquerait que mon fils mente à son père, ce que je refuse de cautionner. Il ment déjà bien assez comme ça !

Bien sûr je n'écris pas tout mais quelques grandes lignes. Ma question : Est-ce que ce sont là des éléments suffisants pour saisir le JAF et demander une modification du mode de résidence ?

J'espère recevoir une/des réponses. Avec les remerciements d'une maman usée de faire la Pénélope de l'éducation une semaine sur 2 et qui est inquiète pour le devenir de son fils.

-----  
Par Ethelfleda

Et petite précision d'importance (du moins pour moi) notre fils a choisi l'activité pour laquelle je l'ai inscrite et n'aime pas celle à laquelle son papa l'a inscrit. Il l'a évidemment dit à son père qui lui a répondu "tu le feras quand même".

-----  
Par ayan1010

Bonjour,

Je pense que vous avez eu une réponse depuis, mais concernant l'activité extra scolaire, vous pouvez en informer l'autre parent, mais si ce sport n'est pas violent, son aval n'est pas nécessaire pour l'inscrire. Bien sûr il ne pourra y aller que sur vos semaines, si le papa ne veut pas l'emmener mais cela évite déjà quelques conflits.

Cordialement

-----  
Par yapasdequoi

Pourquoi répondre à un sujet ancien ?